

Intervention de Jean-Claude Trichet en séance de l'Académie des Sciences Morales et Politiques	
Séance du lundi 13 février à 15 heures	Président : Jean-Claude Trichet Secrétaire perpétuel : Bernard Stirn

Mes Chers Consœurs,

Mes Chers Confrères,

Vous savez quelles sont les raisons si tristes qui font que le texte de Jean Baechler, que je vais vous lire dans un instant, est inachevé.

Un rapprochement peut être fait avec Montesquieu écrivant et perfectionnant l'Esprit des Lois, comme nous l'a suggéré Serge Sur. Notre confrère, qui ne peut être avec nous cet après-midi car il doit participer à un Conseil d'Administration du CNAM, m'a autorisé à vous lire le texte suivant de Montesquieu qui reflète une situation voisine s'agissant de la maladie et de l'interruption de l'écriture. Je vous lis ce texte :

... Et Montesquieu cessa d'écrire

Dossier de l'Esprit des lois

« J'avais le conçu le dessein de donner plus d'étendue et plus de profondeur à quelques endroits de cet ouvrage ; j'en suis devenu incapable. Mes lectures ont affaibli mes yeux, et il me semble que ce qui me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais.

Je touche presque au moment où je dois commencer et finir, au moment qui dévoile et dérobe tout, au moment mêlé d'amertume et de joie, au moment où je perdrai jusqu'à mes faiblesses mêmes.

(...)

Dans l'état déplorable où je me trouve, il ne m'a pas été possible de mettre à cet ouvrage la dernière main, et je l'aurais brûlé mille fois, si je n'avais pensé qu'il était beau de se rendre utile aux hommes jusqu'aux derniers soupirs mêmes... »

Rémi Brague a remarqué, dans son admirable allocution du 13 septembre 2022 en hommage à Jean Baechler, qu'il revenait souvent à celui-ci d'inaugurer en janvier le thème annuel du président pour, je cite, « en poser le cadre et en dégager les enjeux ». C'est précisément ce que j'avais suggéré spontanément à notre confrère : il s'agissait pour moi d'une démarche qui me paraissait s'imposer naturellement.

Je ne connaissais pas Jean Baechler avant d'entrer à l'Académie. C'est en observant et en admirant la part qu'il prenait dans nos réflexions et dans nos discussions que j'ai été impressionné par sa compétence, son autorité et sa puissance intellectuelle. Je mettais ces qualités sur le compte de son goût pour l'universel et de son aspiration à la totalité démontrée par ses trois carrières successives d'historien, de sociologue et de philosophe ainsi que par l'ampleur exceptionnelle de son œuvre.

Je lui ai dit qu'il me semblait le mieux « placé » des conférenciers possibles, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Académie, pour nous présenter une première analyse sur la « bonne gouvernance ».

Pour le convaincre, j'ai insisté sur l'intérêt d'élucider un concept nouveau – la « Gouvernance », entendue au sens de « Bonne Gouvernance. Cette notion ambitieuse avait la prétention de s'appliquer, au public comme au privé, aux entreprises de toutes tailles, aux organisations et entités non gouvernementales aussi bien qu'aux collectivités décentralisées, aux commissions publiques indépendantes, aux gouvernements des pays, à l'Europe et aux organisations continentales, au monde enfin.

Ce concept de « Bonne Gouvernance », lui ai-je dit, supposait l'émergence parallèle de principes censés être appliqués par l'ensemble des entités concernées pour leur propre gouvernement, administration, gestion et considérés comme « bons », par exemple l'intégrité, la transparence, la responsabilité, la reddition de comptes, etc. De sorte qu'il s'agissait pour lui de s'efforcer de mettre de l'ordre dans une vaste et ambitieuse matrice mondiale comportant un grand nombre de lignes et de colonnes. L'intérêt du sujet, lui ai-je dit, est que nous sommes là au cœur d'un concept et d'un mot en voie d'émergence récente et rapide : les statistiques montrent que le mot français « gouvernance » ne commence à être utilisé significativement au sens d'aujourd'hui que depuis les années 1980. Le mot équivalent

en anglais, *governance*, qui vient du français, n'apparaît que depuis la fin des années 1970. Le mot et le concept sont aujourd'hui mondialisés.

En somme, m'a dit Jean Baechler, vous me demandez d'établir d'emblée le ou les « points d'Archimède » pour mettre de l'ordre dans votre matrice au début de votre cycle de réflexion.

Pour l'avoir entendue plusieurs fois dans les questions incisives dont il était coutumier, je connaissais le goût de Jean Baechler pour cette métaphore du « point d'Archimède » utilisée par Descartes dans les Méditations philosophiques¹. Ce point d'Archimède, au terme de la démonstration, est le fameux : « (...) cette proposition : Je suis, j'existe, est nécessairement vraie, toutes les fois que le prononce ou que je le conçois en mon esprit. »

Je lui ai donc confirmé que c'était exactement cela que je lui demandais.

C'est la première partie de son point d'Archimède que je vais vous lire maintenant, avec grande émotion, en son nom.

¹ *Méditation seconde* : « Archimède, pour tirer le globe terrestre de sa place et le transporter en un autre lieu, ne demandait rien qu'un point qui fût fixe et assuré. Ainsi, j'aurai droit de concevoir de hautes espérances si je suis assez heureux pour trouver seulement une chose qui soit certaine et indubitable. »